

Éducation et citoyenneté

Pour une Europe humaniste où l'éducation est la clé du vivre ensemble et encourage la citoyenneté active

Contribution de Solidarité Laïque

« (...) considérant qu'en cette période d'austérité, de crises et de multiplication des mouvements nationalistes et populistes, il est particulièrement important d'encourager une citoyenneté mondiale active », cette déclaration écrite du Parlement européen de 2012 sur le rôle de l'éducation à la citoyenneté mondiale reste cruellement d'actualité. Le rôle de la sensibilisation et de l'éducation sont indispensables notamment pour fournir les éléments civiques, les clés critiques mais aussi lutter contre les idées reçues et les fausses informations. Des citoyens informés et responsables seront plus à même de jouer un rôle actif et de défendre les droits en Europe, mais également dans les territoires avec lesquelles l'Union européenne coopère.

- Le rôle de l'éducation formelle et non formelle, et les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie sont à renforcer. L'Europe doit davantage miser sur l'accès de tous à la culture, moteur de l'égalité et de la fraternité.

- L'Europe a les moyens d'encourager une éducation de qualité (Objectif de Développement durable 4) avec des contenus d'apprentissages ouverts et permettant à tous, enfants, jeunes et adultes de s'approprier les enjeux globaux : éducation à la citoyenneté et au développement durable, éducation aux médias, à la paix, à l'interculturalité... (ODD 4.7)

- Elle doit, pour cela, renforcer les programmes européens et internationaux de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté mondiale, à la démocratie, de partage d'expériences éducatives et entre éducateurs, enseignants (pour participer également du renfort de la qualité de l'éducation) par le

truchement des programmes jeunesse tels Jeunesse en action ou Erasmus en intégrant davantage la rive est et sud de la Méditerranée

Enfin, une société civile forte est une condition préalable à des politiques publiques cohérentes et fortes. D'où la nécessité de bien informer et former les citoyens européens mais de renforcer aussi les acteurs de la société civile dans leur diversité (associations de solidarité, d'environnement, syndicats...) pour être pleinement acteurs de la démocratie et de la société, l'Union européenne doit pouvoir :

- Appuyer, soutenir et reconnaître la société civile européenne
- Reconnaître et défendre l'espace d'expression de la société civile, les libertés d'association, de réunion, de structuration de la société civile, de manifestation et la liberté de la presse
- Lutter contre les dérives morales, sécuritaires qui « bâillonnent » la liberté citoyenne et la mobilisation des sociétés civiles
- Mettre un terme à la criminalisation des acteurs solidaires qui agissent auprès des personnes migrantes

L'éducation à la citoyenneté constitue donc le moyen de réconcilier les citoyens avec le projet de paix européen en rendant accessible ses institutions, en leur permettant d'être actifs : consultations citoyennes, campagnes citoyennes ...

EN TANT QUE DÉPUTÉ·E EUROPÉEN·NE

#1 DEFENDREZ-VOUS UNE POLITIQUE EDUCATIVE TELLE QUE PROMUE DANS L'ODD4 QUI PERMETTENT L'ACCES DE TOUTES ET TOUS A UNE EDUCATION DE QUALITE AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE, MAIS EGALEMENT DANS LES TERRITOIRES INTERNATIONAUX DE COOPERATION ?

#2 VOUS ENGAGEZ-VOUS A DEVELOPPER DES PROGRAMMES D'EDUCATION A LA CITOYENNETE MONDIALE AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE ? DE QUELLE MANIERE ?